CSE SSCT pour les entreprises de moins de 300 salariés

https://estim-formation.com/formation-cse-ssct-pour-les-entreprises-moins-300-salaries

Objectifs de la formation

- Être acteur de la démarche globale de promotion de la santé et de la prévention des risques dans l'entreprise et proposer des mesures de prévention.
- Appréhender les missions et moyens duCSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Développer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque.
- Utiliser les méthodes et outils de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.
- Identifier les acteurs et les interactions en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Programme pédagogique

La **santé, la sécurité, et les conditions de travail (SSCT)**dans l'entreprise

- Quelles obligations et responsabilités ?
- Les enjeux économiques, humains et sociaux
- Les principaux indicateurs

Missions et prérogatives du (#CSE|cse#) en matière de santé, sécurité et condition de travail

- Promotion de la santé, sécurité et de l'amélioration des conditions de travail
- Prévention du harcèlement et des comportements sexistes
- Facilitation de l'accès des femmes à tous les emplois
- Accès et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Inspections et enquêtes
- Quelles sont les consultations obligatoires ?
- Les caractéristiques de la délégation du personnel

Fonctionnement du CSE et de la commission SSCT

- Règlement intérieur
- L'importance de l'ordre du jour - rôle spécifique du secrétaire
- Déroulement des réunions : participants, présidence, représentation, assistance, fréquence
- Commission SSCT : conditions, mise en place, membres, rôle et attributions
- Le cas spécifique des représentants de proximité
- Déroulement d'une procédure d'information-consultation : les points de vigilance

Les différents moyens des élus au service de la SSCT

- Moyens de fonctionnement
- moyens matériels et accès à l'information
- Crédit d'heures
- Libre circulation et contacts avec les salariés
- Moyens d'action
- Les droits d'alerte
- Recours aux expertises

Prévention des risques

- Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) et plan de prévention
- Rapport et programme de prévention des risques professionnels annuels

- Visites d’inspection : objet, fréquence, méthode Conseils pratiques

Enquête en matière d’accident du travail ou de maladie professionnelle

- Objet, déroulement et méthodes (l'arbre des causes – diagramme d’Ishikawa - ITaMaMi)
- Plan d'actions correctives et préventives

Focus sur les risques psychosociaux et démarches « QVT » qualité de vie au travail

- Définitions
- Chiffres clés
- notion juridique & responsabilité employeur
- notion juridique
- les facteurs d’apparition
- Les manifestations
- la QVT et la négociation collective

Les autres acteurs de la santé au travail

- Leur rôle
- Les interactions

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

Public concerné :

- Élus du (#Comité Social et Économique (CSE)|cse#) , titulaires et suppléants
- Membres de la CSSCT

Modalité d'évaluation pédagogique

Méthodes d'apprentissage :

- Etudes de cas,
- Quizz,
- Cas pratiques
- Echanges d’expérience avec les participants

Evalution des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un controle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.